

Orthographe d'usage

Autor(en): **Ducarroz, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **77 (1948)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Orthographe d'usage

Nous sommes toujours jugés, au premier abord, sur notre connaissance ou notre ignorance de l'orthographe.

Prof. HUMBERT.

Il n'est besoin d'arguments pour convaincre le commun des mortels que notre langue française, par ailleurs si riche en ressources, si claire, si harmonieuse, si nuancée, présente du point de vue de l'orthographe d'innombrables et subtiles difficultés, que ni le talent pédagogique et la patience des maîtres, pas plus que l'effort persévérant de nos élèves, ne parviennent à surmonter entièrement. Etonnons-nous parfois, en regard de résultats obtenus, que l'enseignement de cette discipline soit, pour bon nombre d'entre eux, une véritable obsession, la cause d'amers découragements. Et pourtant, jusqu'à preuve du contraire, l'orthographe correcte, inséparable de la pensée et du style, demeure encore et toujours la marque de l'« honnête homme ».

Mais la difficulté d'écrire le français est un fait contre lequel il est vain de s'insurger. Il est admis d'incriminer la défektivité de notre alphabet dont le nombre de lettres n'est pas égal à celui des sons et articulations, comme aussi l'identité de prononciation qui nous contraint, pour être compris, de transcrire par exemple d'une vingtaine de façons le son O ou AN. On peut dénoncer enfin les bizarreries (pour ne pas dire chinoiseries) impardonnables, inexplicables de notre langue qu'un capricieux usage y a introduites. Mais, bien plutôt que rechercher les éléments responsables qui ont concouru à la formation d'une orthographe si difficile, apparemment fantaisiste, travaillons à doter notre pédagogie de moyens adéquats, susceptibles de faciliter l'acquisition de graphies correctes, bref, aidons nos élèves à obtenir la maîtrise dans cette exigeante discipline.

Se référant à un code grammatical précis, l'écolier parvient, sous la conduite intelligente du maître, à vaincre progressivement de multiples difficultés. C'est afin d'acquérir l'orthographe, dite grammaticale ou de règle, qu'il s'assimile, par le menu, des lois qu'a consacrées l'usage, relatives au nombre, au genre, à la personne, aux modes et aux temps, de même qu'il s'astreint à découvrir les rapports logiques qu'ont entre eux les éléments constitutifs d'une proposition. Mais à la lumière de l'expérience, le maître constate que, même doté d'un précis grammatical — fût-il couronné par l'Académie —, il est insuffisamment armé pour lutter efficacement contre des déficiences d'un autre ordre. En effet, à longueur de journée, nos élèves sont aux prises avec de multiples difficultés d'orthographe absolue. Livrés à eux-mêmes sans aucun moyen de défense, visiblement hantés par le désir de bien faire, ils composent — comme bon nombre d'adultes d'ailleurs — en la malmenant une orthographe marquée au coin de la plus invraisemblable originalité. C'est à ces grimauds que, dans ses charmants et utiles *Propos sur l'éducation*, Alain destine, non sans malice, ses allusions ironiques : « Comme un homme non élevé salue trop et même les chaises, on voit aussi que ceux qui n'ont point d'orthographe redoublent de politesse et, par crainte d'oublier quelque chose, surchargent les mots, comme ces coutu-

rières dépourvues de style, qui mettent des petits nœuds et des rubans partout. De là ces lettres doubles, ces Y et PH qui font des drapeaux et banderoles ; ce sont des gestes mal tempérés. »

Mais au fait, qu'entend-on par fautes d'usage ? Ce sont celles, prétendent certains auteurs, qui résultent de la non-observation des lois élémentaires de la science étymologique. Dans sa *Pédagogie expérimentale* (p. 178), le D^r Th. Simon en donne une définition plus adéquate : « Elles consistent en une altération du mot pris en lui-même, quelle que soit la nature grammaticale de ce mot, substantif, adjectif ou verbe. Il ajoute qu'on peut les corriger en ayant recours au dictionnaire. Nous voilà donc fixés.

Son importance

Obsédé par les exigences impérieuses de l'orthographe grammaticale à laquelle il est convenu et convenable de vouer généreusement son temps et ses peines, le maître en déduit *a priori* que l'orthographe d'usage ne peut et ne doit point être l'objet de ses préoccupations, si ce n'est *occasionnellement*. Il suffit pourtant de se livrer à un examen méthodique des travaux d'élèves ou d'adultes, à une classification objective des fautes courantes qu'ils recèlent pour se rendre compte que son jugement est erroné, que son optique est faussée, qu'il est inconsciemment victime d'un préjugé. La réalité est tout autre.

« Une petite enquête, déclare l'un de nos collègues (*Bulletin pédagogique* 1939, p. 141), permet de constater que c'est bien plutôt l'orthographe dite d'usage qui est la plus déficiente. Cela est dû à son caractère fantaisiste qui semble rebelle à toute règle. » Comme pour étayer cette thèse, M. le professeur Briod relate (*Educateur* 1943, N^o 2) une expérience d'une valeur incontestable. Après avoir parcouru page à page tous les cahiers qu'une étudiante réputée faible en orthographe avait conservés dès l'âge de 12 ans, après avoir groupé, selon leur nature, toutes les fautes qui n'étaient pas le fait d'une étourderie accidentelle, ce pédagogue nous livre tout bonnement le résultat de ses patientes investigations. Les fautes que l'étude et l'enseignement ont laissé subsister pendant six ou sept ans peuvent aisément se grouper dans l'ordre suivant : 1. Orthographe d'usage. 2. Dérivation, et enfin 3. Orthographe de règle ou d'accord.

MM. Duvillard et Erhler, rendant compte de l'enquête organisée par le Bureau des Recherches pédagogiques de Genève, au sujet de l'orthographe, et portant sur 2240 élèves, ont trouvé les résultats suivants :

Fautes	Garçons	Filles
1. de règles	54,7	56,9
2. d'usage	45,3	43,1

De notre côté, il nous a été possible de procéder à l'examen attentif de textes de dictées proposés aux candidats des Ecoles secondaires de deux de nos districts, lors d'épreuves d'admission. La moyenne des fautes d'orthographe absolue oscille entre le 40 et 45 %. Il est loisible, à quiconque veut se convaincre de ce fait, de mener dans sa classe une enquête dont les conclusions corroboreront sans doute notre thèse.

Il y a quelques années, M. le D^r Th. Simon, de la Société *Binet* de Paris, n'a pas craint de consacrer plus de 50 pages de sa *Pédagogie* à l'étude fouillée de ce problème, comme aussi à l'exposé d'une doctrine sûre, d'une portée pratique certaine.

Il est permis, dès lors, de se demander pourquoi l'orthographe d'usage, étudiée seulement à titre occasionnel, n'a pas mérité jusqu'à aujourd'hui le bénéfice d'un enseignement systématique.

Code d'orthographe d'usage

A vrai dire, l'école primaire n'a jamais été dotée d'un code précis, raisonné, pédagogiquement conçu. Pendant plusieurs décades, les maîtres n'ont disposé que de simples répertoires, de sèches nomenclatures de règles, par trop abstraites, difficilement assimilables, en appendice de manuels de grammaire. En dépit de cette lacune, certains praticiens ont réalisé le tour de force de consacrer avec fruit, et cela dès le cours moyen, une leçon hebdomadaire à l'étude systématique de règles d'usage. Il convient de les en louer et de tirer profit, si possible, de l'expérience précieuse qu'ils ont acquise en ce domaine.

Ils ont été néanmoins les premiers à saluer avec un empressement compréhensible la parution du *Cours d'orthographe* de M. le professeur Humbert, traité didactique substantiel, d'une présentation typographique impeccable et enrichi — c'est ce qui lui confère, partiellement du moins, sa véritable originalité — de l'énoncé quasi complet des principales règles d'orthographe d'usage communément employées. Cependant, chacun l'admettra, ces cours pour étudiants, adultes, ne conviennent généralement pas aux « culottes courtes », et si l'on veut rendre assimilable la substance qu'ils recèlent, il faut l'accommoder à la nature, au tempérament, aux ressources intellectuelles des écoliers auxquels elle est destinée. C'est une loi élémentaire, dont toute saine pédagogie ne peut impunément se départir. Il faut donc s'efforcer, en s'inspirant des sages préceptes d'une didactique éprouvée, de lui conférer une présentation appropriée, condition d'une assimilation aisée, profitable.

Mais ce serait trop exiger de chaque maître qu'il s'astreigne à l'élaboration de leçons, à la rédaction d'exercices d'application, au libellé de règles nouvelles, de « slogans » pour reprendre l'expression de M. Humbert. En orthographe, comme en d'autres disciplines, on ne peut se satisfaire d'à peu près. De plus, enseigner, c'est choisir. Dans ce dédale de préceptes, auxquels l'adulte averti peut en tout temps et avantageusement se référer, il convient d'opérer un tri, d'ignorer délibérément, parce que d'une utilité contestable, des règles d'usage impliquant une série impressionnante d'exceptions ou dont la subtilité échappe aux intelligences enfantines. Il ne faut d'ailleurs pas céder à la tentation de vouloir tout enseigner, ce serait le plus sûr moyen de ne rien apprendre. L'énoncé de la règle, par exemple, revêt une importance particulière, tout autant que le choix d'exceptions. Le gavage est à éviter. La *Grammaire belge* — d'un groupe de professeurs — que nous avons mise ces dernières années entre les mains de nos élèves, a tenté d'intégrer des recettes orthographiques au cours traditionnel de grammaire. L'essai ne fut pas heureux, quelque louable qu'ait été cette initiative.

A la lumière d'exemples vécus, il nous reste maintenant à examiner les possibilités de concilier les exigences de l'orthographe d'usage avec celles de l'orthographe grammaticale, de déterminer la place qui peut être pratiquement concédée à cette discipline en indiquant la méthode et les procédés dont il est bon de s'inspirer si l'on veut s'épargner la surprise toujours désagréable d'échecs quasi certains.

(A suivre.)

M. DUCARROZ.